

## 6 Société et Culture

### Education/ Orientations en classe de 6e

# Les établissements d'accueil rendus publics

SNN

Libreville/Gabon

*En prélude à la prochaine rentrée des classes prévue lundi, le ministère de l'Éducation nationale vient de rendre publics les résultats des orientations en classe de 6e. Les listes sont disponibles dans les différentes circonscriptions scolaires de l'Estuaire et d'ailleurs, à travers le pays.*

LES doutes de plusieurs familles sur la rentrée des classes fixée pour ce 31 octobre 2016, du fait du non-affichage des listes d'orientations des élèves admis en classe de 6e, sont désormais levés. Le ministère de l'Éducation nationale vient en effet de rendre publiques, depuis lundi, lesdites orientations, pour le compte de l'année scolaire 2016/2017, sur toute l'étendue du territoire national.

A Libreville, de nombreux

parents ont pris d'assaut la direction d'Académie provinciale de l'Estuaire pour s'enquérir des établissements devant accueillir leurs bambins. Ils ont trouvé une note à Martine Oulabou, indiquant ceci : "les résultats d'orientations en classe de sixième sont disponibles dans les différentes circonscriptions scolaires de l'Estuaire".

A la circonscription scolaire de Libreville-Est, sise à l'école publique de Nzeng-Ayong Lac, les listes étaient bien affi-

chées. Comme on pouvait s'y attendre, parents et élèves se sont rués vers celles-ci pour prendre connaissance des différents établissements d'affectation. Ainsi, à l'enthousiasme des nouveaux lycéens et collégiens heureux de découvrir leurs structures d'accueil, l'on pouvait noter l'agacement de certains, cherchant en vain leurs noms. A l'observation, ces orientations ne font donc pas le bonheur de tous. Quelques parents semblaient désap-

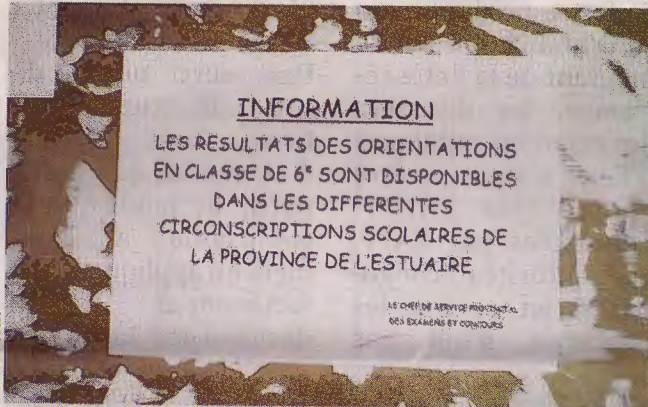


Photo : SNN

A l'Académie provinciale de l'Estuaire, une note indiquant aux parents où trouver les résultats de l'entrée en 6e de leurs enfants.



Photo : SNN

Parents et élèves se bousculant pour consulter les listes à la circonscription scolaire Libreville-Est, hier.

pointés quant au choix opéré en faveur de leur progéniture, à l'exemple de Paulette, qui s'est lâchée en ces termes : « Ils n'avaient pas à m'envoyer l'enfant dans un établissement privé, alors qu'elle a une moyenne de 14/20. » Et une autre de renchérir, plus loin : « les établissements privés vers lesquels ils orientent les enfants ne les prennent pas souvent en charge à 100%. Ils exigent souvent une quote-part aux parents. Où allons-nous trouver cet argent

(...). Les gouvernants n'ont qu'à nous demander d'inscrire nos enfants dans le privé et d'endosser les frais, parce que leur stratégie nous ramène à cela. »

D'autres, par contre, semblent assez satisfaits des orientations. C'est le cas de quelques élèves rencontrés. « Moi j'ai demandé le lycée de Nzeng-Ayong et ils m'ont envoyé au C.E.S Ange Mba et cela me va », a fait savoir, ravi, quant à lui, un nouveau collégien.

## Ici et ailleurs

•Religion

**"Les cendres des morts doivent être conservées"**

La crémation est tolérée dans l'Église catholique mais les cendres des morts doivent être conservées dans des cimetières et surtout pas gardées à la maison ou dispersées dans la nature, insiste le Vatican dans un document publié hier. Garder les cendres dans un cimetière ou un autre lieu sacré réduit "le risque de soustraire les défunts à la prière et au souvenir de leur famille et de la communauté chrétienne", a insisté devant la presse le gardien du dogme catholique, le cardinal allemand Gerhard Ludwig Müller.

•Mobilisation de fonds

**L'Onu à la peine**

L'Onu a beaucoup de mal à réunir quelque 200 millions de dollars qu'elle souhaite consacrer à aider les familles des victimes de l'épidémie de choléra en Haïti a indiqué, lundi, un haut responsable des Nations unies. L'Onu es-